

COMMUNE DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**TORSAC**  
AR Prefecture  
**16410 TORSAC** - 20250224-D2025363-DE  
Reçu le 12/03/2025

délibération :  
D\_2025\_36\_3

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents : 12

**Présents :** BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIÈRE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Votants : 13

**Pouvoirs :**

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

**Objet : Approbation du  
compte administratif 2024**

**Absent(s) :** BREARD Catherine, GREGOIRE Hervé, JORAT David

**Secrétaire de Séance :** Marie-Line TARDY

Considérant que Madame Catherine BREARD, Maire, s'est retirée au moment du vote du compte administratif, Madame Chantal SURGET a été désignée présidente de séance.  
Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Madame Catherine BREARD, Maire, Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré, - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

**Section de fonctionnement**

DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	101 625.10	013	Atténuation de charges	375.10
012	Charges de personnel	132 903.12	70	Produits des services	31 851.25
014	Atténuation de produits	52 424.00	73	Impôts et taxes	95 850.44
65	Charges de gestion courante	52 328.53	731	Fiscalité locale	228 482.00
66	Charges financières	10.76	74	Dotations et subventions	137 234.82
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	549.00	75	Produits de gestion courante	10 256.11
			76	Produits financiers	12.09
	<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	<b>339 840.51</b>		<b>Total des recettes de l'exercice</b>	<b>504 061.81</b>
Résultat de l'exercice (excédent)					<b>164 221.30</b>
Excédent antérieur reporté					<b>622 871.61</b>
Résultat de clôture					<b>787 092.91</b>

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES	
21	Immobilisations corporelles	27 933.83		
	Opérations d'équipement		10	Dotations, fonds divers
	AR Préfecture		1068	Excédent de fonct. capitalisé
100	Travaux de voirie	6 388.91	13	Subventions d'investissement
	Reçu le 12/03/2025			
103	Aménagement logement locatif	11 880.00	040	Op. d'ordre de transfert entre sections
107	Multiple rural / cantine	8 175.36		
109	Travaux église	219 071.72		
113	Atelier communal	2 520.00		
	<b>Total des dépenses de l'exercice</b>	<b>332 467.82</b>		<b>Total des recettes de l'exercice</b>
				<b>109655.01</b>

Résultat de l'exercice (déficit)	- 222 812.81
Excédent antérieur reporté	960 668.08
Résultat de clôture	737 855.27

Soit un résultat cumulé de clôture au 31.12.2024 :

Section de fonctionnement	787 092.91 €
Section d'investissement	737 855.27 €
<b>Résultat cumulé de clôture</b>	<b>1 524 948.18 €</b>
Restes à réaliser	8 867.00 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 24 février 2025 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2024.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 5

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

La Présidente, C. SURGET

Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 12 MARS 2025

Affiché le.....

